

Cholet

mag



À LA UNE P. 12

Budget 2025

Analyse

CHOlet 

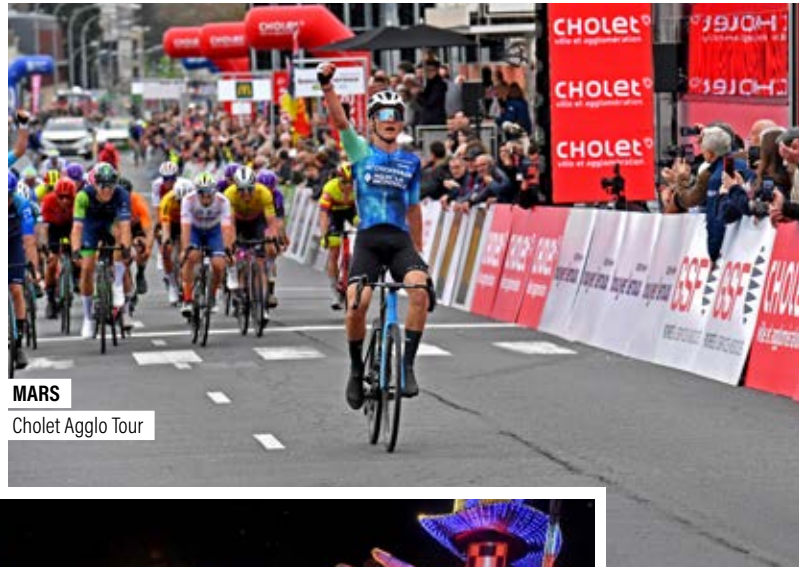


ILS FONT CHOLET
LES ZEC font battre
le cœur de ville
À LIRE P. 7

TOUJOURS LÀ
POUR VOUS
Sylvie, Agent de Prévention
des Biodéchets
À LIRE P. 10

CHOLET, VILLE
ET AGGLOMÉRATION
Forum Escapade
À LIRE P. 21

2024 en images



MARS
Cholet Agglo Tour



JANVIER
Des chocolats pour les seniors



AVRIL
Carnaval



MAI
Hotmilk Street Festival



© Chabanne Architects / Agence Grigolet Architectes et AEB studio - images non contractuelles



FÉVRIER
Cholet et Araya, 20 ans d'amitié



JUIN
Courses de draisiennes



JUILLET
Un Air d'été



OCTOBRE
Le Salon des Arts



© Mélyvin Augas

AOÛT
80 ans de la Libération



NOVEMBRE
Carrefour de l'Orientation
Les De(ux) mains du luxe



SEPTEMBRE
Le Palais des Sports se dévoile



© Au Studio 0

DÉCEMBRE
Renaturation des cours d'école / Buffon ouvre le bal



 L'année 2024
en vidéo

BONNE ANNÉE

2025



CHOlet®

Direction de la communication - Cholet Ville et Agglomération



Du 6 au 31 décembre

Un Noël étincelant

"Ville du VRAI père Noël", Cholet s'est une nouvelle fois illustrée par sa créativité et son esprit festif, offrant aux petits et aux grands un Noël entre surprises et traditions. Spectacles, déambulations, concerts apéros, marchés gourmands et marché des créateurs, village et parade du VRAI père Noël... la place Travot transformée pour l'occasion en station de ski a été le théâtre d'un mois d'animations gratuites pour le bonheur de toute la famille.



Mille francs de récompense

Une œuvre du passé qui éclaire le présent

Le Théâtre Régional des Pays de la Loire joue *Mille francs de récompense* sur la scène du Théâtre Saint-Louis les 15 et 17 janvier.
Une pièce de Victor Hugo plus que jamais d'actualité.



© Mediasat Olivier

L'histoire

Par un hiver glacial à Paris, Étienne désespère : son vieux père malade et ruiné n'ayant pu régler ses dettes, la saisie de leurs maigres biens est imminente. Rousseline, un agent d'affaires malhonnête et avide, tente de la faire chanter en demandant la main de sa fille Cyprienne, amoureuse d'un modeste employé de banque... Entre alors en scène Glapieu, vagabond, voleur au grand cœur qui, ayant reconnu chez Rousseline un gredin, décide de rendre la justice à sa façon, bien entendu contraire à la loi !

Le Théâtre Régional des Pays de la Loire (TRPL) propose de redécouvrir une œuvre méconnue de Victor Hugo : *Mille francs de récompense*. Une pièce rocambolesque et pleine d'humour, tribune pour la justice, la liberté et les valeurs humanistes chères à l'auteur. Cette pièce, portée par la mise en scène de **Camille de La Guillonnière**, promet de marquer les esprits par son souffle poétique et sa résonance contemporaine. "Misère et corruption sont toujours de mise... Représenter *Mille francs de récompense* aujourd'hui, c'est continuer à lutter contre ces fléaux, c'est résister en faisant entendre la voix des petits face aux grands, des faibles face aux puissants pour dénoncer les injustices et défendre nos libertés", constate le metteur en scène et Directeur du TRPL.

👁️ Une version théâtrale et comique des Misérables 🗣️

Ce mélodrame comique mêlant réalisme et univers carnavalesque se révèle en effet d'une actualité saisissante. Victor Hugo y dénonce sans merci le règne de l'argent, l'individualisme et les injustices sociales : "C'est une pièce très moderne, que l'on n'a pas de mal à inscrire dans la société actuelle. Une version théâtrale et comique des Misérables, en quelque sorte." Une mise en scène simple mais inventive, un jeu vif et sincère se mettent au service de cette œuvre, accessible à tous. "Le texte original de Victor Hugo est bien là, avec le même fil dramaturgique, la même force politique et poétique, mais nous y ajoutons des petites touches,

des éléments qui parlent à notre temps", confie Camille de La Guillonnière. Après trois représentations scolaires et deux tout public au TSL, cette création "*made in Cholet*" partira en tournée en 2025. ■

INFOS

Mercredi 15 et vendredi 17 janvier
20h30
Théâtre Saint-Louis

Tout public à partir de 10 ans

Durée : 1h40

Billetterie : billetterie.cholet.fr

LES ZEC font battre le cœur de ville

Le Festival Les Z'éclectiques anime le cœur de ville sur le thème des musiques actuelles. Des concerts intimistes du 29 au 31 janvier.



Mackenzie Leighton chantera à la Médiathèque Élie-Chamard.



Avec plus de 700 concerts à son actif, Papier Tigre conclura le festival.

La collection hiver des ZEC apporte un peu de douceur et de chaleur pendant cette saison. "On veut offrir des musiques un peu plus douces qui correspondent à ce moment d'hiver où on a envie d'être près du feu. Avec cette collection précieuse et intimiste, l'idée est d'offrir un cocon à taille humaine aux artistes pour qu'ils puissent rencontrer le public", explique **Thierry Bidet**, Directeur et programmeur du festival. Les soirées sont co-réalisées avec les lieux de concerts.

☕ De vrais coups de cœur qui vont toucher le public. ☕

Cette année, les organisateurs présentent une affiche internationale avec du folk, de la chanson intimiste et une soirée rock. "On a des Anglais, des Américains, des Canadiens... On défend des artistes confidentiels, méconnus du grand public, qui sont de vrais coups de cœur. On s'exprime librement avec des artistes qui, on le pense, vont toucher le public", poursuit-il.

Une soirée folk pleine de promesses
Mercredi 29 janvier
Médiathèque Élie-Chamard - 18h30
Gratuit sur réservation

Originaire de Manchester, **Francis Lung**, ancien membre de WU LYF, propose dans son dernier EP, "Short Stories", une collection de chansons pop à la fois délicates et expérimentales.

Puis, **Mackenzie Leighton** prendra le micro. L'autrice-compositrice-interprète charme avec sa voix douce et sa guitare électrique. Ses chansons, mêlant folk, pop et jazz, racontent des histoires sincères.

Chansons à découvrir absolument
Jeudi 30 janvier
Musée d'Art et d'Histoire - 20h

Meimunda s'est rapidement imposé comme une perle rare de la scène musicale suisse et européenne. Mêlant avec grâce la sensibilité de la folk anglo-saxonne à la richesse de la poésie francophone, le duo a tissé un monde musical d'une délicatesse et d'une puissance poétique rares.

Un plateau rock des plus savoureux
Vendredi 31 janvier
Jardin de Verre - 20h30

Rock psychédélique, rock indé, post-rock sont au programme. Le quintette québécois **Bon Enfant**, pour qui le rock est une passion autant qu'un mode de vie, ouvre la soirée. C'est sur scène que l'univers éclatant et contagieux de leurs chansons prend tout son sens.

Puis ce sera au tour du groupe angevin **Rest up** aux influences post-punk et post-rock. Cette formation basse, batterie, guitare, toujours en quête d'un son spécifique offre une musique à la fois brute et raffinée, cathartique et puissante.

Pour conclure le festival, **Papier Tigre** montera sur scène. Pilier de la scène post punk-rock française. Sa musique, à la fois minimaliste et percutante, puise son inspiration dans des légendes comme Fugazi, Sonic Youth et Nirvana. Avec un son unique et une réputation scénique solide, ils ont conquis les scènes du monde entier, de l'Europe à l'Asie. ■

INFOS

Programme et Billetterie : leszelectiques.com



Les couleurs vives de Portugal Ibana Rosillo

Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de votre spécialité ?

Après une formation de 5 ans à l'école des Beaux-Arts et une école 3D au Pérou, j'ai intégré l'école des Beaux-Arts de Cholet. Je suis arrivé ici par amour. En général, je réalise des œuvres de grandes proportions. Comme je suis intéressé par de nombreux sujets, la société, les gens, la publicité, la nature, j'essaie de faire un mariage de tout ça sur mes fresques. Parfois, je m'inspire de ma culture. On peut le remarquer dans les couleurs de mes tableaux. J'aime bien les couleurs flashy.

Préférez-vous peindre seul ou en collaboration ?

On est formé pour peindre seul. Mais, j'aime aussi beaucoup travailler en

groupe. Je propose des ateliers dans les écoles de Cholet, comme à l'école Molière. J'apprécie travailler avec les enfants, les adolescents et les adultes.

En tant qu'artiste indépendant, je propose au client de faire participer les gens à la réalisation de la fresque, comme c'était le cas dernièrement au Carrefour de l'Oriental ou sur la fresque des musiciens en folie. Après, je fais les finitions. C'est très intéressant de trouver la touche des personnes qui ont participé à la réalisation de l'œuvre. ■



[Retrouvez la suite de l'interview](#)

Choletais d'adoption, depuis 2012, Portugal Ibana Rosillo, artiste peintre indépendant d'origine péruvienne, a fait son nom dans l'art urbain. Fresques aux couleurs vives, ses œuvres recouvrent des pans entiers de murs de la ville, des locaux associatifs, d'entreprises ou encore de résidences de particuliers.

Cholet Gospel "Act 5"



Répétition de Cholet Gospel avec son nouveau chef de chœur Asias Desrosiers

Le rendez-vous annuel du Gospel à Cholet se tiendra samedi 18 janvier à 20h30 en l'église Saint-Louis-Marie Grignon-de-Montfort.

Cholet Gospel avec son "Act 5" ne dérogera pas à la règle. Pour cette cinquième édition, la chorale souhaite, avec plus de ferveur, partager l'énergie et les vibrations propres à ces chants afro-américains. Depuis septembre, elle se prépare avec son nouveau chef de chœur, **Asias Desrosiers**. "À mon arrivée, j'ai rencontré

une chorale avec beaucoup de charme, intergénérationnelle, mais assez universelle. Peu de personnes osaient se mettre en avant. Mon idée du gospel est plus en relief. J'aide les choristes à améliorer leur technique vocale, quant aux meneurs repérés, je les encourage à prendre plus de risques, à avoir plus de confiance en leurs capacités", explique-t-il. Pour le concert, le chef de chœur est épaulé de Frédéric Bourgeois au clavier et de Jean-Pierre Simondin à la basse. "Je suis très content de faire cette expérience.

Les choristes jouent le jeu, ils ont beaucoup de potentiel. J'ai à cœur que le concert mais aussi les moments que nous passons soient agréables", confie le contre-ténor. Musicien amateur, Asias Desrosiers a achevé un 3^e cycle de chant lyrique au Conservatoire de Cholet. Il s'est également produit lors de nombreux concerts lyriques et a dirigé l'atelier de chant de Mortagne-sur-Sèvre et la chorale Chantesèvre. ■

Mwemba

Après Cholet Gospel en première partie, la chorale régionale Mwemba interprétera son répertoire afro-gospel (gospels bien sûr, mais aussi negro-spirituals, chants africains et même soul-funk) sous la conduite de Christian Meli.

INFOS

Billets en vente à l'Office de Tourisme du Choletais ou sur place à partir de 20h, dans la limite des places disponibles.

Tarif : 12 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



Philippe Quintais, qui détient 17 titres de champion du monde, sera une nouvelle fois présent à Cholet en février.

4 200 joueurs attendus au National à Pétanque

Le National à Pétanque est de retour pour une 36^e édition du 7 au 9 février. En plus des terrains aménagés à La Meilleraie, le nouveau Boulodrome accueillera la compétition pour la première fois.

Les passionnés de pétanque de toute la France sont attendus pour le traditionnel National de Cholet. Si La Meilleraie reste le théâtre de cette compétition de renom, le nouveau Boulodrome accueillera également des rencontres. Avec les espaces également aménagés en extérieur, ce sont au total 200 terrains qui seront mis à disposition des boulistes. "L'utilisation du Boulodrome nous permet une organisation plus fluide, en laissant moins d'équipes en attente entre deux rencontres. C'est un outil extraordinaire pour les 5 clubs de Cholet pour l'organisation de grands concours", se réjouit **Patrick Croizer**, Président du Cholet National Pétanque.

Du beau monde

400 équipes sont attendues. "Joueurs et spectateurs viennent de toute la France."

Cholet, étape incontournable pour les qualifications des Masters de pétanque, séduit les meilleurs joueurs de France et du monde entier. "Christian Fazzino, Philippe Quintais, Philippe Suchaud, Stéphane Robineau, Maison Durk ont déjà confirmé leur participation. Nous attendons aussi la confirmation de l'Italien Diego Rizzi, triple champion du monde. Seront présents non seulement de grands joueurs, mais aussi des équipes de très haut niveau, toutes capables de remporter le National."

Chaque année, près de 10 000 spectateurs assistent aux rencontres. Un spectacle rendu possible grâce à l'aide des 200 bénévoles qui œuvrent aux côtés du comité d'organisation. "Et grâce au soutien de la Ville et de l'Agglomération, sans lesquelles le National à Pétanque ne pourrait perdurer", conclut le Président. ■

Au programme

- **Judi 6 février**
14h : Challenge Roger-Bibard vétérans, en 4 parties plus une finale
- **Vendredi 7 février**
8h : Concours vétérans (400 équipes)
- **Samedi 8 février**
8h : Concours National (400 équipes)
- **Dimanche 9 février**
8h : Concours seniors masculin (200 équipes) et seniors féminin (200 équipes)
À partir de 10h : phases finales du Concours National (1/4, 1/2 et finale)



Sylvie, 52 ans
Agent de Prévention
des Biodéchets.
Au sein du service Gestion des
Déchets de la direction
de l'Environnement.
Au service des Choletais
depuis 24 ans.

“
**J'essaie de donner envie
de se mettre au compostage
en montrant l'utilité,
en expliquant l'objectif,
en levant les inquiétudes
et les idées reçues.**”

Sylvie, Agent de Prévention des Biodéchets

En quoi consiste votre métier ?

Mon rôle est de sensibiliser différents publics au tri et au compostage des biodéchets, c'est-à-dire les déchets alimentaires. L'Agglomération met en place des outils et des aides facilitant le tri et le compostage individuel (bon d'achat pour un composteur, prestations de broyage) ainsi que collectif avec la mise en place de composteurs partagés et bientôt des points d'apport volontaire. Mon métier consiste à valoriser ces solutions et à faciliter l'implication des utilisateurs.

Comment se déroule une journée type ?

Mon métier s'articule autour de différentes missions. J'interviens auprès des écoles en animant des séances sur le compostage avec les enfants. Je peux être amenée à installer avec eux un composteur pédagogique et leur expliquer que la matière déposée va se transformer en compost. Je me rends sur chaque site équipé d'un composteur collectif pour relever les quantités de biodéchets détournés des ordures ménagères, expliquer aux référents pourquoi ces relevés, résoudre les éventuels problèmes rencontrés et répondre à leurs interrogations. Je peux

également faire du porte-à-porte dans les quartiers afin de solliciter de nouveaux participants désireux de composter. Je participe aussi à des événements afin de rencontrer les Choletais et de les orienter vers les solutions les plus adaptées à leur situation.

Ce qui vous plaît dans votre métier ?

J'ai une passion pour le jardinage. J'aime apprendre continuellement sur ce sujet et en parler autour de moi. Ce métier me correspond parfaitement car souvent la discussion s'oriente vers la pratique du jardinage au naturel. J'aide les usagers dans leur démarche de compostage, je les guide, les renseigne et réponds à leurs questions. J'essaie de donner envie de se mettre au compostage en montrant l'utilité, en expliquant l'objectif, en levant les inquiétudes et les idées reçues. Créer du lien avec les différents référents ou intervenants est essentiel afin de simplifier la démarche. L'objectif est que le compostage devienne un automatisme et que chacun comprenne l'utilité. Même si une personne n'est pas réceptive tout de suite, mon discours fera peut-être son chemin plus tard et c'est toujours ça de gagné !

L'activité en chiffres (2023)

- 2 221 composteurs individuels achetés par les usagers grâce au bon-composteur
- 38 830 tonnes de biodéchets détournés des ordures ménagères
- 32 composteurs collectifs installés



Consultez toutes les offres
d'emploi proposées par
Cholet Ville et Agglomération



**Très belle
année 2025!**



Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire

**Pour ce premier numéro de Cholet mag de l'année 2025,
que souhaitez-vous dire aux Choletais ?**

Je souhaite exprimer tous mes vœux de santé et de bonheur pour les Choletaises et les Choletais. Cette année 2025 sera celle de la concrétisation de projets importants. Je pense notamment à la Cuisine centrale qui entrera en service dans les prochaines semaines ou encore le Centre Municipal de Santé qui ouvrira ses portes, rue Coignard, à l'automne. Il s'agit de deux exemples parmi d'autres, qui illustrent notre engagement et notre proximité avec nos concitoyens.

**Le public est invité à découvrir la Partition choletaise
samedi 25 janvier prochain. De quoi s'agit-il ?**

En novembre dernier, la Présidente de la Région des Pays de la Loire a annoncé des baisses drastiques des subventions notamment envers les acteurs de la culture, du sport et de la jeunesse. Nous avons condamné la méthode brutale et sans concertation. Ces décisions auront des incidences graves très rapidement. Les élus de l'Agglomération, en soutien, ont choisi de ne pas accueillir Ma Région virtuose, dont le coût annuel est d'environ 45 000 € pour notre Collectivité. Cette somme permettra d'aider dans la mesure du possible les acteurs locaux sinistrés. Toutefois, les formations amateurs choletaises offriront une très belle parenthèse classique samedi 25 janvier sous le nom de "Partition choletaise", susceptible d'être pérennisée. À découvrir sans modération.

**Ces décisions s'inscrivent dans un contexte budgétaire
très contraint pour les collectivités.**

Je tiens à rappeler que la Ville de Cholet et Cholet Agglomération préparent un budget équilibré de ses dépenses et ses recettes. Ce n'est pas le cas pour l'État qui, depuis des décennies, emprunte pour financer son fonctionnement. Nous nous retrouvons face à une dette semblable à un puits sans fond. La situation est telle qu'il faudra des réformes structurelles majeures pour enrayer cette spirale.

C'est dans ce contexte qu'avec mes collègues élus, nous avons été obligés de créer une part de taxe foncière pour l'agglomération à hauteur de 5 %. Cela doit rapporter environ 7,2 millions d'euros mais l'État nous en ponctionne 4,8... L'État rackette les bons élèves pour survivre ! Tout est dit ! ■



© AuStudio D



Gilles Bourdouleix

Maire de Cholet
Président de Cholet
Agglomération
Député honoraire

“ Nous avons proposé en Conseil municipal la création d'une contribution générale d'accès au service public*. Un impôt local à destination des locataires résidant à Cholet, calculé sur une base forfaitaire de 100 € par foyer fiscal. Ces derniers bénéficient, comme les propriétaires, des équipements publics. Les locataires, suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, si tant est qu'ils soient en plus exonérés de l'impôt sur le revenu, n'ont plus du tout de contribution à la dépense locale. L'idée est d'en exclure les propriétaires afin qu'ils ne soient pénalisés deux fois avec la taxe foncière. ”

* À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si la délibération sera exécutée par l'État.

La nouvelle cuisine centrale,
dont le chantier s'achève au Cormier,
fait partie des grands projets
d'investissement de la Municipalité.
Elle sera mise en service début 2025.



Budget 2025 Prudence et adaptation

La Ville de Cholet et Cholet Agglomération ont adopté leur budget 2025. Des prévisions prudentes pour s'adapter au contexte financier national particulièrement contraint.

Sur le plan budgétaire, les collectivités sont étroitement liées aux décisions prises par l'État. Dans la version initiale du Projet de Loi de Finances (PLF) 2025, Bercy exigeait des collectivités des efforts sans précédent de l'ordre de 5 milliards d'euros pour participer au redressement budgétaire de l'État. Avec la censure et la démission du Gouvernement Barnier le 4 décembre dernier, ce PLF est ajourné. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le nouveau Gouvernement n'est pas formé.

Pour autant, malgré les incertitudes nationales et les mesures de redressement des finances publiques envisagées par l'État, la Ville de Cholet et Cholet Agglomération ont voté leur budget primitif en décembre. Actes forts du fonctionnement de la Collectivité, les budgets 2025 confirment la gestion saine des deniers publics et un plan d'investissement ambitieux.

Que prévoyait le Projet de Loi de Finances 2025 ?

Un prélèvement direct sur la fiscalité



Une baisse des compensations financières de l'État



Une hausse des cotisations employeurs



Un effort demandé par l'État en 2025 estimé à 4,8 millions d'euros pour Cholet Agglomération et à 600 000 € pour la Ville de Cholet.

Quelques chiffres pour 2025

Au plan national

- État**
- Dette : **48 000 € / hab.** (principalement pour fonctionner)
 - **178 milliards d'euros** de dettes supplémentaires (aux 3 300 milliards)
 - **Une procédure de déficit excessif** contre l'État

Au plan local

- | | |
|--|---|
| <p>Ville de Cholet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dette : 665 € / hab. (uniquement pour investir) • Épargne : 8,2 M€ • Des budgets équilibrés | <p>Cholet Agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dette : 538 € / hab. (uniquement pour investir) • Épargne : 7,5 M€ • Des budgets équilibrés |
|--|---|



Ville de Cholet

Pour la Ville de Cholet, l'équipe municipale réaffirme son choix de reconduire les taux de fiscalité locale pour 2025 :

- 16,85 % pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants ;
- 47,86 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties ;
- 49,53 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties.

"Les grands principes du budget de la Ville sont d'assurer l'équilibre budgétaire et de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour un service public de qualité. Cette bonne gestion des deniers publics permet d'engager un fort programme d'investissements de 21,8 millions d'euros et de soutenir l'économie locale et l'emploi", détaille **Frédéric Pavageau**, Adjoint au Maire en charge des Finances.



Investissements 2025

21,8 M€

DONT

Entretien et amélioration d'équipements
6,1 M€
(dont le Centre Municipal de Santé)



Entretien des parcs, jardins et aires de jeux
3,7 M€



Réhabilitation des groupes scolaires
1,5 M€



Entretien de voiries, trottoirs et éclairage public
3,3 M€

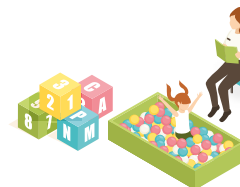


Attractivité Cœur de Ville
1,1 M€
(dont le Jardin du Mail)



Cuisine centrale
341 984 €

Réhabilitation de l'école de la Moine (futur multi-accueil)
200 000 €



Construction du multi-accueil La Souris Verte
180 000 €

Cholet Agglomération

Pour Cholet Agglomération, les élus ont souhaité poursuivre leur action en veillant à l'évolution de l'épargne fortement impactée par les mesures envisagées par l'État pour 2025, visant au redressement des finances publiques nationales. C'est la raison pour laquelle une part intercommunale de taxe foncière de 5 % est instaurée en 2025 ; les autres taux de fiscalité étant reconduits. Contrairement à l'État, les collectivités sont en effet dans l'obligation de présenter des budgets équilibrés.

Cholet Agglomération porte également une stratégie d'investissement ambitieuse pour le développement harmonieux des communes et l'attractivité de son territoire. **Guy Sourisseau**, Vice-Président de Cholet Agglomération en charge des Finances précise que "sur l'ensemble des budgets de l'Agglomération, la moitié des dépenses d'investissement est dédiée à des projets et opérations en faveur de l'environnement".

Investissements 2025

45,3 M€

DONT

Budget Développement économique

6,1 M€

dont

- Zones d'activités économiques 5,5 M€
- Pépinières d'entreprises 590 000 €



Budget principal

17,8 M€

dont

- Palais des Sports 4,1 M€
- Entretien des bâtiments communautaires 2,4 M€
- Réseaux d'eaux pluviales et bassins tampons 2 M€
- Aménagement de l'ancien Conservatoire 1,7 M€
- Voiries communautaires 1,6 M€
- Réhabilitation de Glisséo 1,2 M€
- Le schéma liaisons douces 490 000 €

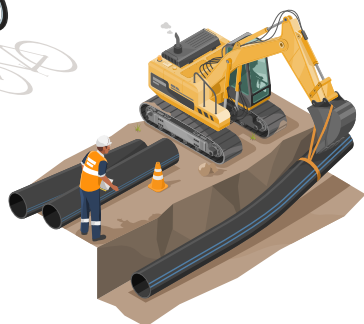


Budget Environnement

21,3 M€

dont

- Assainissement 11 M€
- Gestion des déchets 4,8 M€
- Eau potable 3,5 M€
- Énergies photovoltaïques 2 M€



Restauration de la salle de sport du Puy-Saint-Bonnet

La salle de sport du Puy-Saint-Bonnet, située rue Victor-Ménard, a été rénovée. Après quatre mois de travaux, qui se sont étalés de juillet à fin octobre, le bâtiment a été remis en service début novembre. Le chantier commandé par la Ville de Cholet a consisté au remplacement de la couverture par un nouveau bac acier avec isolation et étanchéité par le dessus. Objectif : résoudre les fuites au niveau de la toiture. Cette opération a nécessité le renforcement de la charpente du bâtiment. La Municipalité a profité de cette restauration pour remplacer le chauffage. Une nouvelle tribune de 204 places a également été installée afin de doubler la capacité d'accueil en places assises. Enfin, le système de sonorisation a été refait intégralement.



Le coût total des travaux s'élève à 380 000 € TTC.

La salle polyvalente dédiée au sport accueille tout au long de l'année différentes activités, notamment du basket, du tennis de table, du tennis. Certaines compétitions sportives telles que le judo ou le badminton s'y déroulent régulièrement. Elle est également mise à la disposition des élèves de la ville. ■

Chocolat : une attention pour les seniors

La distribution de chocolats pour la nouvelle année se tiendra samedi 18 janvier de 9h à 12h. Plus de 9 600 personnes de 70 ans et plus de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet ont reçu à leur domicile la carte de vœux de Monsieur le Maire pour 2025, accompagnée d'un coupon qui leur permettra de venir retirer leur ballotin. Onze lieux de collecte tenus par les élus de la Majorité municipale sont installés dans la ville et sa commune associée. Les seniors munis d'un coupon pourront récupérer leur ballotin. Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer peuvent demander à un parent, voisin, aidant ou encore un ami d'aller le chercher à leur place. Par ailleurs, des chocolats seront aussi livrés aux résidents des EHPAD publics, privés et hospitaliers et des résidences autonomie de Cholet. ■



INSCRIPTIONS

du 15 au 29 JANVIER inclus

sur monespacecitoyen.cholet.fr

ANIM' SPORTS

VACANCES D'HIVER

Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - décembre 2024 - Illustrations : Nikitar

Réservé aux habitants de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet

Éclairage public : vers le 100 % LED

La Ville transforme progressivement son éclairage public afin de réduire sa consommation énergétique.



La réduction de la consommation énergétique de la Ville de Cholet est une priorité. Un programme de rénovation a été lancé pour remplacer l'ensemble des points lumineux par un éclairage LED. Une opération en deux temps.

La fin des lampes au mercure

Dès 2021, la Ville de Cholet a entrepris le passage de son éclairage public traditionnel vers la technologie LED. Le remplacement des ampoules traditionnelles au mercure par des luminaires LED, plus économes en énergie, offre de meilleures performances. "Avec le remplacement des lampes au mercure par de la LED, on règle le problème de santé grâce à la suppression de ce matériau toxique pour l'Homme. On diminue aussi la pollution lumineuse en dirigeant le faisceau lumineux des candélabres vers le bas. Ces nouvelles lampes permettent également une variation de la tension électrique. Un système moins énergivore", précise Annick Jeanneteau, Adjointe au Maire

déleguée à la Voirie, aux Espaces publics. La durée de vie prolongée des LED, combinée à leur faible coût d'exploitation, se traduit par des économies sur la facture énergétique de la Ville. En 4 ans, de 2021 à 2024, sur les 12 200 points lumineux que compte la ville de Cholet, 2 210 sont passés du mercure à la LED. Cela représente une baisse de la consommation de 27 000 kW/h, soit 270 000 €. Pour un coût global d'investissement d'1,3 million d'euros.

Adieu iode et sodium

Un nouveau plan sur 6 ans (2025-2030) prévoit cette fois-ci le remplacement des lampes à iode et celles au sodium, qui seront interdites à la vente en 2027. "Nous anticipons la problématique. À Cholet, nous les remplacerons toutes par de la LED", confie l'élue. 7 000 points lumineux sont concernés. Et les avantages techniques sont nombreux : "Avoir tout en LED permettra de moduler l'allumage plus efficacement : éclairer davantage un passage piéton ou un carrefour potentiel-

lement accidentogène, par exemple." 450 000 € sont inscrits au budget 2025 pour financer cette première année de travaux. Ce programme permet à la Ville de réduire significativement sa consommation d'énergie liée à l'éclairage public (-75 %) et donc ses dépenses : "L'économie financière attendue à terme, à prix de l'énergie constant et en considérant que 90 % des points lumineux à remplacer sont éteints chaque nuit, est de 235 000 € par an." L'économie réalisée permet de financer l'investissement nécessaire pour mener les travaux en 6 ans.

"Ce changement témoigne de l'engagement de Cholet envers la préservation de l'environnement et plus particulièrement des espèces nocturnes. De plus, en réduisant sa consommation d'énergie, la Ville contribue considérablement à la lutte contre le dérèglement climatique et renforce sa position en tant que collectivité responsable", conclut Annick Jeanneteau. ■



Le CCAS au plus près des besoins des familles

À l'instar de Cholet, titrée Ville Amie des Enfants par l'UNICEF depuis 20 ans, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) œuvre pour lutter contre la précarité des enfants. Dorénavant, l'établissement peut délivrer des couches aux familles en difficulté, bénéficiaires de la distribution alimentaire des Paniers du Planty.

Dons de couches

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association nationale Dons Solidaires, le CCAS diversifie ainsi ses aides pour répondre aux besoins des plus démunis. Comme en témoigne une mère de trois enfants âgés de 1 à 3 ans. "J'ai besoin de 4 à 5 couches par jour. Un paquet de 60 couches dure 12 jours en moyenne. Ce qui me coûte environ 15 €, même en recherchant des promotions", explique la mère de famille. Les Paniers du Planty lui délivre chaque mois des paquets de couches. "Ce don me permet ainsi de ne pas avoir à acheter trois paquets de couches, soit la moitié de mon budget ! C'est devenu indispensable pour moi", confie la bénéficiaire du RSA majoré.

1 600 bénéficiaires par an

En plus des couches, le CCAS achète auprès de l'association Dons solidaires des articles d'hygiène de base tels que des brosses à dents, du dentifrice, des rasoirs jetables, de la mousse à raser, des protections hygiéniques... "À titre indicatif le dispositif des Paniers du Planty soutient en moyenne 1 600 bénéficiaires par an en délivrant principalement une aide alimentaire, complétée par des produits d'hygiène", rappelle **Laurence Texereau**, Vice-Présidente du CCAS. ■

Recensement et enquête familles 2025

Du 16 janvier au 22 février, 2 368 foyers de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet sont concernés par l'opération de recensement. Obligatoire, cette enquête est commanditée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Parallèlement au recensement, la Ville de Cholet est concernée cette année par l'enquête Familles. Celle-ci s'adresse uniquement aux femmes majeures qui résident dans les 826 logements tirés au sort.

Que fait-on de mes réponses ?

Les données recueillies par les agents recenseurs servent à définir et à guider les politiques publiques communales dans les domaines du transport, des équipements, de l'aménagement ainsi qu'à l'élaboration des statistiques économiques. Elles ont aussi pour finalité de dresser un tableau de l'emploi sur le territoire. Vos réponses sont strictement confidentielles et seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Plus facile en ligne

Une lettre d'information sera déposée dans votre boîte aux lettres entre le 8 et le 14 janvier 2025. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, la réponse à l'enquête doit être rapide. Nous vous invitons à privilégier les réponses en ligne sur le-recensement-et-moi.fr à l'aide des identifiants qui vous seront remis.

Les agents recenseurs sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore nominative, avec photo d'identité et signature du Maire. Merci de leur réserver le meilleur accueil. ■



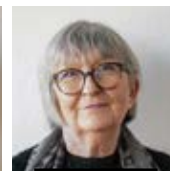
Loïc
Bonenfant



Joseph
Chupin



Bénédicte
Couderd



Marie-Paule
Ménard-Castelli



Stéphane
Oger



Matthieu
Planeix



Mahmoud
Saade



Bernadette
Soullard



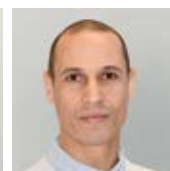
Marie-Noëlle
Bourmault



Philippe
Cailleau
Suppléant



Lara
Demont
Suppléante



Noureddine
Hazaz
Médiateur

IMPORTANT : le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Partition choletaise

Cholet Agglomération propose un nouveau rendez-vous dédié à la musique classique :
"Partition choletaise, concerts gratuits", samedi 25 janvier.

"Pour exprimer son soutien aux acteurs culturels du territoire -TRPL, Jardin de Verre et École d'Arts-, très fortement impactés par les décisions récentes du Conseil régional des Pays de la Loire, prises sans aucune concertation, de diminuer ou de supprimer totalement les subventions à ces structures, Cholet Agglomération a choisi de ne pas s'associer à l'édition 2025 de *Ma Région Virtuose*", indique **Patrick Pelloquet**, Vice-Président de Cholet Agglomération en charge de la Culture. L'Agglomération maintient toutefois un rendez-vous de musique classique.

Pour mettre en avant les formations amateurs qui se produisent traditionnellement en janvier et qui travaillent sur ces concerts depuis plusieurs mois, Cholet Agglomération fait le choix d'organiser ce nouvel événement : Partition choletaise. L'objectif est d'offrir des concerts de musique classique gratuits. *"Pour maintenir le lien entre le public et les artistes."*

Conférence

**11h / Conservatoire du Choletais
Salle Bernstein**

Présentée par Sébastien Rabiller, professeur d'écriture et d'analyse au Conservatoire du Choletais. Présentation de certains compositeurs et de quelques-unes des œuvres interprétées par les ensembles amateurs, conférence illustrée musicalement par des élèves de 3^e cycle du Conservatoire du Choletais.

Maîtrise et Ensemble vocal Rossini

14h et 17h / Auditorium J. S.-Bach
 Sous la direction de Sophie Bourdon, professeur de Chant choral.

- Maîtrise :
 - Messe des pêcheurs de Villerville - Fauré et Messenger ;
 - Petites Voix : la petite fille sage, le petit garçon malade - Poulenc ;
 - Le Ruisseau, op. 22 - Fauré.
- Ensemble vocal Rossini :
 - Les Djinns, op. 12 - Fauré ;
 - Pavane - Fauré ;
 - Stabat Mater en sol mineur, D.175 - Schubert ;
 - Cantique de Jean Racine, op. 11 - Fauré.

Orchestre symphonique du Conservatoire 15h30 / Théâtre Saint-Louis

L'orchestre symphonique accueille environ 60 élèves dans leurs dernières années d'études, sous la direction de Sophie Grimault, Directrice du Conservatoire du Choletais.

- Casse-Noisette - Tchaïkovsky (extraits)
- Peer Gynt - Grieg (extraits de la suite n° 1)
- Danse Macabre - Saint-Saëns

Orchestre harmonique de Cholet 18h30 / Théâtre Saint-Louis

Sous la direction de Julien Tessier, avec Vincent Jaspard, professeur d'art dramatique au Conservatoire du Choletais, récitant.

- Suite orientale - Michael Nicolas, arrangements Désiré Dondeyne
- Puss in Boots "Conte du chat Botté de Charles Perrault" - Cesarini ■

INFOS

Concerts gratuits - Sur réservation
 Ouverture de la billetterie au guichet du Théâtre Saint-Louis et en ligne sur cholet.fr : le 10 janvier à 14h.

Thème 2025
LE SPORT



FORUM escapade

VACANCES ET LOISIRS ADAPTÉS



**GRATUIT
ET OUVERT
À TOUS**

**Samedi 18 janvier 2025
de 10h à 16h**

SALLE DES FÊTES - CHOLET
Ligne de bus n°4 - arrêt Glisséo
Autres lignes - arrêt Les Halles



Programme
détailé sur
cholet.fr



CHOLET

Forum Escapade

Pour la 11^e édition du Forum Escapade, samedi 18 janvier de 10h à 16h à la Salle des Fêtes, les associations sportives sont à l'honneur.



Escapade, le forum qui présente l'offre du territoire en matière de vacances et de loisirs adaptés pour les personnes en situation de handicap, ouvre ses portes au public valide ou non. Initié par la Ville de Cholet, via son Groupe de Travail pour la Promotion de la Personne Handicapée, l'événement met en avant les associations et organismes engagés en faveur du handicap au sens large. "Les visiteurs sont ainsi encouragés à s'ouvrir sur de nouvelles pratiques sportives ou culturelles", indique **Natacha Poupet-Bourdouleix**, Adjointe au Maire en charge du Handicap. Cette année, 39 partenaires se sont mobilisés tels que les transports en commun avec le service de Transport de personnes à mobilité réduite de Choletbus ou l'Artothèque de l'ESAT Arc en Ciel. Yoga du rire, médiation animale, parcours en fauteuils roulants ou en vélo adapté en extérieur, vous pourrez tester de nombreuses activités sportives et culturelles.

Démonstrations et témoignages

Le 11^e Forum Escapade explorera la thématique du sport. L'ensemble des associations sportives du territoire qui proposent des sessions de sport adapté ou de para-sport ont été sollicitées. Badminton adapté ou en fauteuil, judo, tennis de table, danse ou encore para-

hockey, de nombreuses démonstrations auront lieu tout au long de la journée. De plus, Gabriel Lefort du club de Tir à l'Arc de Cholet, Naomi Cailton-Abanum du club de voile de Cholet (ARC), Émilie Moreau du club de judo de Cholet (UCJA49) et Abdoullah Aït Bella du club de badminton de Cholet (BACH), des sportifs médaillés au niveau national seront les ambassadeurs de ce temps fort. Ils témoigneront de leurs parcours sportifs dans le foyer de la Salle des Fêtes. ■

Connaître ses droits

Pour la première fois, la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) tiendra un stand au Forum Escapade aux côtés du Point Info Famille. La MDA accompagne et facilite l'accès aux droits des personnes handicapées et des personnes âgées. Elle présentera notamment la Technicothèque, son service d'aides qui permet de doter les bénéficiaires de matériel pour compenser un handicap, une perte d'autonomie, tel qu'un fauteuil roulant, un équipement pour une problématique auditive ou encore l'aménagement d'une cuisine ou d'une salle de bain.

Portes ouvertes du Campus

Le Campus de Cholet ouvre ses portes samedi 1^{er} février de 9h à 17h. Toutes les formations proposées sur le Campus universitaire seront présentées (licences de Droit et d'Histoire, licences professionnelles parcours Métiers de la Mode) ainsi que les formations de l'IUT Angers-Cholet (B.U.T. "Carrières sociales" et "Gestion Administrative et Commerciale des Organisations" ; licences professionnelles "Gestion et Conception de Projets Industriels" et "Management des PME-PMI"). Les enseignants, les étudiants et l'équipe administrative présenteront les filières et la vie du Campus et répondront à vos questions. Des visites seront organisées.

Campus connecté

Vous avez envie de suivre une formation académique à distance ? Le Campus connecté de Cholet vous accueille et vous accompagne tout au long de votre cursus. Venez échanger avec ses équipes à l'occasion de ces portes ouvertes. ■

INFOS

Campus du Choletais
2 bd Pierre-Lecoq



Devenez acteur de votre consommation d'eau

Des ateliers numériques sont mis en place par Cholet Agglomération et Veolia Eau de Cholet pour profiter pleinement des services offerts par la télérelève.



Ce service permet le relevé des compteurs d'eau automatiquement et à distance. L'utilisateur maîtrise ainsi sa facture, calculée sur la base de sa consommation réelle et non plus estimée.

Veolia & moi

Cet outil moderne et gratuit s'accompagne de l'application Veolia & moi. Elle donne accès à des services personnalisés depuis son smartphone. Il est par exemple possible de recevoir une alerte en cas de fuite, de visualiser son suivi de consommation quotidienne ou encore de réaliser ses démarches en ligne.

Des ateliers pour l'adopter

Des ateliers numériques sont organisés gratuitement dans les centres sociaux pour donner l'opportunité à tous les abonnés de tirer tous les bénéfices de cette application. "Ils sont proposés aux personnes qui s'interrogent sur sa mise en place et souhaitent un

accompagnement sécurisant pour effectuer la démarche" souligne **Christophe Piet**, Vice-Président en charge de l'Eau potable.

Pour participer, il suffit de s'inscrire à l'atelier de son choix et d'y venir muni de son téléphone portable et de sa facture d'eau pour disposer de sa référence client. Chaque session accueille dix personnes au maximum.

Le calendrier

Centre socioculturel Le Verger rue du Bois-Régnier

- lundi 13 janvier à 15h30
 - mercredi 29 janvier à 10h
 - jeudi 6 février à 16h
- Inscription : 02 41 65 14 99

Centre socioculturel Horizon 4 allée des Aigles

- jeudi 16 janvier à 14h
 - mercredi 22 janvier à 10h
 - mardi 28 janvier à 14h
- Inscription : 02 41 65 13 88

Centre socioculturel K'léidoscope 13 avenue du Président-Kennedy

- mardi 4 février à 9h30
 - mardi 25 février à 18h30
- Inscription : 02 41 55 55 84

Centre socioculturel Pasteur 1 rue du Dr-Émile-Maillard

- mercredi 5 février à 14h
 - vendredi 14 février à 14h30
 - samedi 1^{er} mars à 10h
- Inscription : 02 41 65 01 05

Centre social du Planty 55 rue du Planty

- mercredi 26 février à 14h30
 - mardi 4 mars à 14h30
- Inscription : 02 41 49 04 85

Pour le Puy-Saint-Bonnet, rendez-vous lundi 3 mars à 18h30, au foyer des jeunes, pour un atelier animé par le Centre socioculturel K'léidoscope.

Inscription : 02 41 55 55 84 ■

Biodéchets :

des points d'apport volontaire en test dans le centre-ville

En janvier, Cholet Agglomération déploie des points d'apport volontaire de biodéchets, pour les déchets alimentaires. Un dispositif expérimenté dans un premier temps sur certains secteurs du centre-ville de Cholet.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités locales sont dans l'obligation de proposer à leurs usagers des solutions de tri des biodéchets, plus communément appelés "déchets alimentaires". En complément de la réduction de 50 € pour l'achat d'un composteur qui concerne la majorité des habitants du territoire, Cholet Agglomération teste une nouvelle solution pour les usagers qui ne peuvent pas composter chez eux : des points d'apport volontaire pour les biodéchets.

Où peut-on les trouver ?

Six abris-bacs pour biodéchets seront installés courant janvier dans l'hyper centre-ville de Cholet (Parc Turpault, quartier Saint-Pierre, avenue Gambetta, place du Mail, rue Darmaillacq, rue Nationale). À la différence des composteurs partagés, les points d'apport volontaire sont seulement des bacs de dépose ; la matière est ensuite collectée et transportée pour être compostée ou méthanisée sur un site dédié.

Les abris-bacs seront positionnés à 150 mètres maximum de chaque foyer concerné.

Qui peut s'en servir ?

Pour cette phase d'expérimentation, les ménages concernés seront contactés par le service Gestion des Déchets. Un seau leur sera remis pour pouvoir apporter leurs déchets jusqu'au bac. Les bacs seront accessibles sans carte et gratuitement. Le but est d'inciter les habitants à réduire le poids de la poubelle marron, où encore 30 % de déchets alimentaires sont jetés. Les professionnels de la restauration et des métiers de bouche bénéficient quant à eux d'une filière spécifique.

Que peut-on y déposer ?

Les restes de repas, les épilures de légumes, le pain mais aussi la viande, le poisson, les coquilles d'œufs, les sachets de thé en papier, les filtres à café et le marc, les dosettes de café en papier, l'essuie-tout, les mouchoirs et serviettes en papier, les sacs en kraft...

Sont interdits : les sacs, même biodégradables, toute forme de plastique, le verre, le métal, les vêtements, la litière, les huiles alimentaires, les coquillages, les mégots, les déchets verts...

Que deviennent ces biodéchets ?

Ces déchets organiques seront orientés vers des plateformes de compostage pour produire du compost de qualité et enrichir les sols de terrains agricoles ou destinés à la méthanisation pour être utilisés pour le chauffage, du carburant vert réduisant notre impact carbone. 10 000 € sont consacrés à cette première phase de test. Par la suite, des points d'apport volontaire seront déployés à plus grande échelle, à Cholet et dans les communes de l'agglomération à partir de l'été 2025. Cholet Agglomération bénéficie d'une subvention Fonds Vert de l'ADEME pour ce projet. ■



Cholet Passion - 37 élus

Aimer et Agir, des mots galvaudés pour certains élus ?

À la fin du mois de novembre, nous avons appris les coupes budgétaires drastiques décidées par la Présidente de la Région des Pays de la Loire. À l'heure des contraintes financières inacceptables pour l'ensemble des collectivités obligées de combler le déficit de l'État, chacun d'entre nous doit trouver des sources d'économies. Mais aujourd'hui, nous dénonçons la méthode appliquée.

La Présidente de la Région qui voit son budget grevé par l'État de 40 millions d'euros a décidé "de participer à l'effort national" avec un plan de 100 millions d'euros d'économies.

Où trouver ces économies ?

Eh bien les acteurs de la culture, du sport, de l'emploi des jeunes ont petit à petit reçu la sentence infligée sans prévenir et sans aucune concertation.

Pour la culture, l'addition est salée.

Dans le Choletais, le Théâtre Régional des Pays de la Loire voit ses subventions diminuer de 16 % en 2025, soit 27 500 €. En 2026, elles s'élèveront à 0 €.

Le Jardin de Verre est concerné alors que sa saison 2024/2025 est déjà commencée. Il perd ainsi 3 % de sa subvention, soit 18 000 €. Le soutien se terminera également en 2026.

L'École d'Arts du Choletais perd 5 000 €. Le festival Les Z'éclectiques va perdre 25 500 €.

Pour 2025, une perte de 76 000 €.

En 2026, ces pertes se chiffrent à hauteur de 217 084 €.

Les clubs de sport de haut niveau ont aussi reçu la même sentence. Cholet Basket perd ainsi dès la saison prochaine 140 000 €, la Stella Sport 30 000 € et le Badminton Associatif CHOletais (BACH) 15 000 €.

À la lecture de ces lignes, vous pourriez vous dire que la Région des Pays de la Loire se recentre légitimement sur ses compétences. Il n'en est absolument rien.

La Région œuvre pour les jeunes en gérant les lycées, en créant des formations et en favorisant l'emploi des jeunes.

Nous ne sommes plus à un paradoxe près. En effet, elle a décidé de couper les vivres de l'ensemble des Missions locales. L'insertion et l'orientation des jeunes aux oubliettes. Pour rappel, les missions locales travaillent au quotidien auprès des jeunes sortant de l'école et agit comme premier réseau de lutte contre le décrochage scolaire. Plus de 80 % des décrocheurs sont repérés et suivis par les Missions locales. La Mission locale du Choletais c'est : 38 professionnels, 2 000 jeunes accompagnés.

Malheureusement, il faut croire que cet engagement quotidien en faveur des jeunes est moins important que le "big bang de l'emploi" et sa grande roue qui coûte 900 000 € pour appuyer le travail des missions locales.

Les aides pour l'égalité femme-homme sont supprimées. Pourtant resteront les trophées Joséphine, manifestation de copinage, qui a la particularité de ne distinguer que des femmes. Égalité homme-femme ?

Quelle mouche a piqué la Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire !

Elle qui disait "aimer et agir" pour l'ensemble des Ligériens a décidé de dynamiser tout un pan de la vie régionale en vilipendant des postures de politiques politiciennes "parlant de structures biberonnées aux deniers publics" et dénonçant des dérives gauchistes.

Quel gâchis !

On pourrait aussi évoquer des aides qui sont maintenues pour des villes dirigées par certains élus régionaux... La Baule, dites-vous ?

Elle est loin la pensée d'André Malraux. Les citations du plus grand homme politique que la culture n'ait jamais eu en France sont utilisées à toutes les sauces. Les vulgariser à outrance ne rend pas pour autant la clairvoyance et le discernement politiques.

Une telle méthode interroge !

Pourquoi être plus blanc que blanc en termes d'économies budgétaires en argumentant qu'elle "le doit à nos enfants", si ce n'est pas à des fins strictement personnelles.

Prenons tous de la hauteur !

La politique, c'est œuvrer pour nos concitoyens ! Les élus prennent des décisions pour le bien commun. Mais à une époque où règne la communication à outrance et l'information instantanée, tout ceci est oublié. Place à l'individualisme ! Place au pouvoir !

Mais où va-t-on ?

Une fois élus, nous nous engageons à agir pour l'ensemble de nos administrés. Leur demande-t-on leur opinion politique pour leur attribuer des subventions ? Nous ne sommes pas dans les pires dictatures de la planète mais en France !

Vous comprendrez, Chères Choletaises et Chers Choletais, que nous ne pouvons pas cautionner de tels agissements.

Nous concluons nos propos par cette citation d'André Malraux qui a tout son sens aujourd'hui : "La Culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur Terre."

Malgré ces temps difficiles, nous vous souhaitons une très belle année 2025. Tous nos vœux de santé et de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers.

Naturellement Cholet - 3 élus

MICHELIN, la finance casse le monde du travail

De nombreuses aventures industrielles sont nées, naissent et perdurent dans le Choletais, dans des domaines très divers. **Les entreprises sont ancrées dans le territoire** et la Responsabilité Sociétale des Entreprises est réelle. Les relations inter-entreprises restent fortes ainsi que l'attachement des ouvriers et des salariés à leur entreprise. **C'est ce qui crée la richesse du territoire.**

Entreprendre signifie saisir avec la main pour maîtriser. Aujourd'hui la finance mondialisée s'est emparée de l'économie. Les grands secteurs industriels ne maîtrisent plus leur devenir. Les objectifs financiers priment sur les projets industriels.

Ceux qui hier ont permis à la finance et à la mondialisation de devenir toutes puissantes condamnent aujourd'hui leurs excès. Après avoir fourni la hache au bourreau, ils s'indignent quand elle s'abat sur la nuque des ouvriers.

Cependant, nous le voulons, nous le voulons, **l'industrie a de l'avenir dans le Choletais.**

Cholet Autrement - 3 élus

Pour 2025 nous souhaitons :

Le remboursement des indemnités illégalement perçues par les élus de la majorité municipale.

Une réduction d'au moins 20 % du coût du palais des sports.

Davantage d'investissements dans la transition écologique.

Un plan climat (PCAET) à la hauteur de l'urgence climatique.

Une transformation de nos rues en lieu sécurisé et partagé

et non en parkings à voitures.

79 km de pistes cyclables déjà prévus en 2013 !

Un centre-ville de Cholet redynamisé.

60 % de bio dans la restauration collective et davantage de produits locaux.

Une tarification de l'eau potable qui dissuade les abus

de consommation en période de sécheresse.

Une politique des déchets plus volontariste.

Que nos impôts locaux ne servent plus à payer les protections

fonctionnelles non justifiées du maire et président.

Une vigilance accrue quant au devenir du site de Michelin.

Et surtout une bonne année à tous !

Avec vous ! Uni.e.s à gauche - 2 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda
sur cholet.fr et suivez-nous
sur les réseaux sociaux



Samedi 11 janvier

Concert du Nouvel An

Interprété par l'ensemble de percussions et trompettes
du Conservatoire du Choletais

15h | Médiathèque Élie-Chamard
Gratuit



Mardi 14 janvier

Rendez-vous des Parents Mieux comprendre l'autisme

Comment accompagner son enfant autiste au quotidien ?
Comment comprendre sa perception de l'environnement, ses
ressentis et ses besoins ?

Groupe d'échanges animé par l'association Le grand bleu

20h | Centre social du Verger

Infos et réservations : 02 72 77 22 10
info-famille@choletagglomeration.fr

18 et 19 janvier

24h Chaud les Jeux

L'ASPTT Cholet vous attend
nombreux pour la 15^e édition
de son festival ludique.

Plus de 600 jeux de société
à disposition. Escape game,
jeux de figurine, jeux de rôle,
poker, échecs... découvrez
de nombreux univers.

Le tout pendant 24h non stop !

Du 18 janvier | 14h

au 19 janvier | 18h

Salle d'activités du Val de Moine



Mercredi 22 janvier

Anim'Sports Adultes Immersion chez les pros



Au Badminton Associatif CHOletais.
Foulez les terrains d'entraînement
des joueurs professionnels et
partagez leur passion. L'occasion
aussi de découvrir le handi-bad.

19h | Salle Grégoire

Infos et inscriptions
(à partir du 8 janvier) :
asadultes@choletagglomeration.fr

Samedi 25 janvier

Don du sang

Collecte de sang organisée par
l'Association pour le Don de Sang
Bénévole de Cholet, en lien avec
l'Établissement Français du Sang (EFS).

Pour savoir si vous pouvez donner
votre sang, faites le test en ligne.

De 8h15 à 12h15 | Salle Mocrat

Infos et réservations :
dondesang.efs.sante.fr



C'est quoi les impôts locaux ?



"Taxe foncière", "taxe d'habitation"... tu as sûrement déjà entendu ces mots-là à la télé, à la radio ou dans les conversations de tes parents. Ce sont les impôts locaux. Et même si on n'est pas toujours emballé à l'idée de les payer, ils sont très utiles à la vie en communauté !

À quoi sert cet argent ?

Les impôts locaux, c'est une somme d'argent que les habitants doivent payer chaque année pour aider à financer les services et les infrastructures de leur ville. Ce sont des impôts qui sont décidés par les collectivités locales, comme les communes.

Les impôts locaux permettent à la commune de financer des services qui rendent la vie quotidienne plus agréable et plus sûre. Sans les impôts locaux, il serait plus difficile d'avoir des écoles, des transports en bus, ou même des équipements sportifs dans ta ville. C'est donc une manière pour tous les habitants de contribuer à la vie de la communauté et d'améliorer leur environnement. Voici quelques exemples de ce qui est financé en partie par les impôts locaux :



> **les écoles :** refaire les peintures, changer le mobilier ou les fenêtres, renaturer les cours de récréation



> **les services de propreté :** la collecte des déchets, et le nettoyage des rues par exemple



> **les services de sécurité** cela inclut la Police municipale, les agents qui t'aident à traverser la rue à la sortie de l'école, les caméras de vidéo-protection

> **les routes et les trottoirs :** l'entretien des routes, des rues, des trottoirs, la création des pistes cyclables coûtent cher. Les impôts locaux aident à les financer

Impôts locaux



> **les équipements publics :** les bibliothèques, les salles de sport, la piscine, les musées, les crèches



> **les parcs et jardins :** pour que tu puisses t'amuser sur une aire de jeux ou dans un city stade, dans les parcs et les jardins bien entretenus

Bien que tout le monde ne les paie pas de la même manière, les impôts locaux sont indispensables pour que les villes puissent fonctionner et apporter des services utiles à tous les citoyens !

De Record à Simply Market



Photographie du centre commercial sous l'enseigne Continent (années 80)

La première grande surface commerciale de Cholet.

En 1969, le premier hypermarché de Cholet est construit, route du Puy-Saint-Bonnet, dans le quartier Laurent-Bonnevay, selon les plans de l'architecte Francis Pierres. Il s'agit de la première grande surface commerciale de Cholet avec une galerie marchande et une cafétéria. Elle porte alors l'enseigne Record. Une jeune société qui a fondé en 1967 son premier hypermarché à Saint-Herblain, en périphérie de Nantes. Le magasin est inauguré le 4 mars 1970 en présence de plus de 1 000 invités. C'est le plus grand centre commercial des Mauges et l'on vient de loin pour y faire ses achats. L'arrivée d'un hypermarché bouscule le commerce de détail de la ville qui compte alors environ 40 000 habitants mais selon le président de la société de gestion du centre commercial, "il faut bien suivre le progrès. La mutation du commerce est irréversible". Ce sont les horaires d'ouver-

ture "rompant avec la tradition", des nocturnes et l'ouverture le dimanche qui provoquent une polémique. À la satisfaction des syndicats, la demande de dérogation au travail du dimanche est refusée à l'enseigne au mois de mai. Du côté de la défense des consommateurs, on craint les "allées tentatrices du magasin, quand déjà dans le mois, une famille doit se nourrir, s'habiller, payer son loyer...". On s'inquiète pour les plus jeunes "qui devraient plutôt profiter des espaces verts, des terrains de sports et des piscines". Le magasin Record rencontre pourtant un franc succès et organise, les premières années, de nombreuses manifestations : fête munichoise, catch, course de voitures... Dans son histoire, le premier centre commercial changera de nombreuses fois d'enseigne : Continent, Champion, U, Atac, Simply Market. Il ferme ses portes en 2018. ■

➤ Encore plus d'Histoire sur archives.cholet.fr

Infos pratiques

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr

cholet.fr



Retrouvez sur cholet.fr votre Cholet mag en version audio, enregistré par l'Association des donneurs de voix.

Choletmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération

Directeur de la Publication : Florent Barré

Contact :
Hôtel de Ville et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@choletagglomeration.fr

Direction de la Communication : Delphine Stéphan

Rédaction en Chef : Goulvenn Debois

Rédaction : Marion Goux, Marie-Noëlle Deh, Élise Juhel

Photos : Étienne Lizambard, Dorian Boudier, Élise Juhel, Marie-Noëlle Deh, Marion Goux, David André, Shutterstock

Composition : Stéphane Blanchard et Mathieu Guillez

Relecture : Agence Les Décoquilleurs

Impression : ICI

Distribution : La Poste

Tiré à 30 700 exemplaires

Dépôt légal janvier 2025



À L'AFFICHE

EXPO
PORTRAITS
d'artistes

21 DÉC. 2024 > 2 MARS 2025

PAR HERGO

**AU MUSÉE D'ART
ET D'HISTOIRE
CHOLET**

Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - novembre 2024 - Photo © Hergo - Portrait

Ne pas jeter sur la voie publique



Cholet[®]
agglomération

L'agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

